

Colloque international Ouagadougou (Burkina Faso) du 1^{er} au 4 juin 2004

L'Agence universitaire
de la Francophonie



Agence universitaire de la Francophonie

L'Agence intergouvernementale
de la Francophonie



agence intergouvernementale
de la **francophonie**

L'Université de Ouagadougou



organisent un colloque dans la perspective du
X^e Sommet de la Francophonie sur le thème:

*«Développement durable:
leçons et perspectives»*

APPEL À COMMUNICATION



1. Contexte

Le concept de développement durable vise à réconcilier le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. En 1987, les Nations-Unies ont défini le développement durable comme un « développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Le développement durable vise donc trois objectifs: l'intégrité écologique, l'équité entre les nations, les individus et les générations, et l'efficacité économique.

Le développement harmonieux et durable des États francophones, et en particulier des pays en voie de développement, a toujours constitué un objectif prioritaire pour la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage.

Dès 1991, les États francophones ont veillé à faire du développement durable une priorité absolue en adoptant, à Tunis, un plan d'action définissant une stratégie de coopération en matière environnementale dans l'espace francophone. Ils ont réaffirmé leur position, dix ans plus tard, en identifiant un certain nombre de thèmes et d'initiatives dont la Francophonie pourrait être porteuse lors du Sommet mondial de l'environnement et du développement durable de Johannesburg. À Beyrouth en octobre 2002, les États francophones ont souhaité que le développement durable soit au cœur des discussions qui animeront le X^e Sommet de la Francophonie.

Le développement durable sera au centre de la stratégie de la coopération multilatérale francophone et de l'action collective des francophones pour la prochaine décennie.

À cet effet, l'enjeu de Ouagadougou consistera à décliner les lignes de force du « développement durable » et en conséquence de déterminer ce que devront être les priorités stratégiques de l'action francophone pour la prochaine décennie en vue de contribuer au développement durable, de façon globale, et dans l'espace francophone, de façon particulière.

2. Objectifs du colloque

En vue de contribuer à la préparation d'une plate-forme synthétique sur les différentes facettes du développement durable, basée sur des analyses scientifiques bien étayées, les opérateurs de la Francophonie, en étroite collaboration avec l'Université de Ouagadougou, escomptent rassembler des dizaines d'experts, universitaires et chercheurs, acteurs institutionnels et non gouvernementaux du monde francophone dans un colloque dédié à la problématique du « développement durable: leçons et perspectives ».

Trois principaux objectifs sont recherchés à travers l'organisation du présent colloque: (1) faire un état des lieux des programmes de développement durable depuis les Sommets de Rio et de Johannesburg; (2) définir les contraintes et conditions requises de mise en œuvre d'actions intégrées de développement durable, notamment pour les pays pauvres; (3) faire des recommandations opérationnelles d'actions prioritaires à intégrer au futur programme décennal d'actions de la Francophonie. Ainsi, le colloque débouchera sur l'adoption d'une déclaration qui pourrait enrichir le processus préparatoire du X^e Sommet.

3. Thématiques et questions à débattre

Le colloque sera organisé autour des cinq axes suivants:

1. Diversité linguistique et culturelle;
2. Éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur;
3. Stratégies de développement durable;
4. Technologies de l'information et de la communication et développement durable;
5. Démocratie, État de droit et bonne gouvernance;

Une table ronde animée, par des personnalités, sera consacrée à la problématique du financement d'actions de développement durable.

Pour chacun des thèmes indiqués, une série de questions clés est soulevée et mérite d'être développée et débattue par les participants au colloque. Ces questions sont présentées, par axe, comme suit:

◆ *Premier axe: Diversité linguistique et culturelle*

Le primat du culturel, inhérent à la Francophonie, prend aujourd'hui sa pleine signification dans la promotion de la diversité culturelle et linguistique, face aux excès de la mondialisation, et dans celle du dialogue des cultures et des civilisations, face aux graves crises qui affectent la paix et le développement. Aussi, paraît-il opportun de s'interroger sur les conceptions, les enjeux et les actions liées à la diversité linguistique et culturelle en francophonie, ainsi que sur leurs conséquences et implications sur le développement durable. Les discussions doivent porter, notamment, sur les points saillants suivants :

- **Actions sur la diversité culturelle:** Quelle est l'évolution actuelle des concepts de diversité culturelle et leur adoption par la communauté internationale? Quelles sont les contraintes liées à la mise en œuvre de la diversité culturelle dans le contexte de mondialisation? Quelle stratégie développer pour contribuer à conjuguer les efforts de la francophonie et de la communauté internationale en matière d'intégration de la diversité culturelle dans les programmes de développement durable? Comment la diversité culturelle peut-elle être un élément des stratégies de développement durable?
- **Actions sur les langues et les situations linguistiques:** Quelles sont les principales actions sur les langues qui interviennent dans le développement durable? Quel est leur contexte d'élaboration et de réalisation, leurs enjeux politiques et sociaux? De quels acteurs (les décideurs, les politiques, les enseignants, les écrivains, les journalistes, les militants, etc.) peuvent-elles émaner? Dans la mesure où des travaux des chercheurs sont eux-mêmes porteurs de représentations de la langue, quelles sont les limites de leur prise en compte dans l'inspiration des actions sur les situations linguistiques et sur les langues? Quel dispositif mettre en place pour que les concepts négociés en anglais aient des équivalents en français validés par les experts de la communauté francophone?
- **Outils linguistiques:** Quels types de soutien les institutions francophones peuvent-elles apporter à la mise au point d'outils pédagogiquement utilisables et à la recherche fondamentale? Quel traitement linguistico-didactique peut-on appliquer à la prise en compte des normes endogènes du français en Afrique? Quels moyens et outils didactiques développer pour la promotion de l'éducation au sens le plus large (au-delà du domaine scolaire), quels qu'en soient les promoteurs ou les acteurs?
- **Droits culturels et linguistiques au service du développement durable:** Le Sommet mondial de Johannesburg a reconnu l'importance primordiale du culturel qui peut être considéré comme quatrième pilier du développement durable, à côté de l'économique, de l'écologique et du social; comment peut-on œuvrer pour l'ancrer solidement dans les normes internationales et dans les pratiques de la coopération? Quels instruments spécifiques doivent être développés, dans ce sens, et comment les mettre en œuvre? De façon opérationnelle, comment intégrer les droits culturels et linguistiques à l'ensemble des activités de la coopération multilatérale francophone? En quoi les droits culturels et linguistiques constituent-ils des fondements normatifs propres à conforter le caractère durable et l'enracinement du développement?

◆ *Deuxième axe: Éducation, formation professionnelle et enseignement supérieur*

L'éducation et la formation constituent un enjeu majeur pour tout programme de développement durable; elles contribuent au développement humain durable des pays, notamment, les plus démunis. Ainsi, les politiques actuelles des pays en voie de développement, et particulièrement en Afrique, insistent sur le paramètre de la réduction de la pauvreté et du développement humain durable.

Le colloque sur le développement durable donne une place de choix aux aspects de l'éducation et de la formation (embrassant tous les niveaux: éducation de base, enseignement secondaire et technique, enseignement supérieur, formation professionnelle, formation permanente, éducation informelle des populations, etc.) qui doivent être analysés dans leurs différentes dimensions: développement de capacités humaine, économique, sociale, culturelle, politique et éthique. Les aspects quantitatifs et qualitatifs doivent aussi être pris en considération.

Par ailleurs, l'éducation doit répondre à une double exigence: l'impérieuse nécessité pour chaque individu de s'enraciner dans son environnement naturel et culturel, et l'obligation d'ouverture à l'interculturel, qui fera de l'homme éduqué un citoyen du monde. Aussi, le plurilinguisme doit-il être pris en considération dans les différents systèmes d'enseignement, particulièrement pour les pays d'Afrique.

De façon spécifique, les questions prioritaires à débattre dans cet axe sont groupées dans les six points suivants:

- **L'éducation de base, un droit pour tous:** Chaque citoyen, quels que soient son âge, son milieu social et géographique d'origine devrait jouir du droit à l'éducation si l'objectif du pays est d'atteindre un développement durable; quelle est la situation actuelle au niveau des pays francophones? Quelles sont les contraintes à la généralisation de la scolarisation et comment y remédier? Dans les pays d'Afrique, le droit à l'éducation est-il reconnu? Et surtout, ce droit est-il respecté? Quels rôles respectifs devraient jouer l'État, la société civile et les différents

acteurs sociaux? Quelles stratégies francophones peuvent être mises en œuvre pour promouvoir l'éducation de base pour les pays en développement du monde francophone? Comment produire une dynamique propice à l'apprentissage des rudiments de l'informatique dans l'enseignement primaire?

- Éducation et développement durable: Comment l'éducation peut-elle se mettre au service du développement durable? Quelle éducation pour un développement durable? Quel est le rôle à assigner aux valeurs sociales et culturelles propres à chaque communauté et à chaque pays? Comment s'adapter aux normes internationales en matière d'éducation pour faire face à la mondialisation? Quelle part prendre à la mise en œuvre de la décennie mondiale de l'éducation au développement durable ?
- L'enseignement supérieur, levier de développement du savoir et savoir faire: Quel est l'état des lieux dans les pays de la zone francophone? Quels sont les rôles dévolus à ce secteur dans les politiques nationales? Quels sont les facteurs limitant le développement de ce secteur et quelles solutions doivent être adoptées pour y remédier? Comment la francophonie peut-elle contribuer au renforcement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les pays du Sud, et notamment de la recherche sur le développement durable? Quels réseaux thématiques et transdisciplinaires de coopération mettre en place pour répondre aux questions posées par le développement durable ?
- Formes d'éducation et insertion professionnelle: N'y a-t-il pas d'autres véhicules à l'éducation que l'école? Comment réfléchir à des solutions alternatives (audiovisuel, informatique, etc.)? Comment améliorer l'insertion sociale et professionnelle? Comment prendre en compte les différentes formes d'éducation informelle? Comment adapter et compléter la formation professionnelle dans le système éducatif? Quel est le rôle de l'enseignement ouvert et à distance dans les systèmes éducatifs nationaux?
- Plurilinguisme: Comment, dans l'éducation pour tous reconnue comme un enjeu essentiel, clé du développement durable, gérer la diversité linguistique au sein de l'espace francophone? Comment installer les infrastructures nécessaires à la gestion harmonieuse des langues dans le système éducatif africain? Quelle est la place du plurilinguisme dans la société civile?
- Place de la langue française dans les différents systèmes d'enseignement: Quelle peut et doit être la place du français par rapport aux langues nationales dans un système éducatif plurilingue? Comment aboutir à la construction d'une didactique du français et des langues partenaires dans les systèmes éducatifs africains? Quels moyens sont-ils appropriés et nécessaires? Quelles démarches novatrices peuvent être proposées pour mettre en œuvre les concepts de français langue seconde, de diversité culturelle et linguistique en francophonie africaine?

◆ *Troisième axe : Stratégies de développement durable*

Cet axe s'articule autour de deux grands volets qui visent à faire le diagnostic et le bilan du développement durable, d'une part, et de l'autre, ressortir les leçons acquises des expériences vécues et définir les priorités et stratégies émergentes:

- Diagnostic et bilan du développement durable: Que révèlent les indicateurs économiques, démographiques, sociaux, écologiques, alimentaires et sanitaires? Comment ont été intégrées les politiques environnementales dans les autres politiques sectorielles sociales et économiques? Comment les stratégies nationales de développement durable ont-elles été approchées? (quels enseignements et quelles contraintes?). Les méthodes et les outils utilisés sont-ils adaptés à la prise de décision?
- Priorités émergentes et stratégies: Il s'agit d'identifier de manière concrète les priorités de coopération francophone en matière de développement durable. Ces priorités sont-elles spécifiques à la Francophonie? Peuvent-elles être intégrées dans les autres initiatives (OMD, NOPADA)? Et comment? Derrière ces questions, il paraît possible de dégager un certain nombre d'interrogations complémentaires, parmi lesquelles il y a lieu de lister:
 - Quelles sont les stratégies à développer en priorité pour réduire la pauvreté en Afrique ? Quels modes de financement? Quel rôle pour les documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP)?
 - Comment promouvoir la santé (prévention, accès pour tous aux soins, développement des médicaments génériques dans les pays du Sud notamment pour lutter contre le VIH; promotion de la formation et de la recherche dans le domaine médical)?
 - Comment assurer les partenariats technologiques et la maîtrise des savoir-faire? Quel est le rôle des réseaux de chercheurs et de la société savante? Comment le dynamiser et en optimiser la portée? Quel est le rôle des petites entreprises? Comment identifier, évaluer et diffuser les bonnes pratiques?
 - Comment mettre les standards internationaux au service du développement durable des pays du Sud en matière d'environnement, de commerce équitable, de comportement des entreprises? Comment encourager l'accès aux organismes de standardisation et comment généraliser leur maîtrise?

- Comment promouvoir des modes de production et de consommation viables (efficacité énergétique, gestion rationnelle des ressources, cycle des produits)?
- Comment gérer d'une manière durable l'agriculture, l'environnement et ses ressources naturelles?

◆ *Quatrième axe: Technologies de l'information et de la communication (TIC) et développement durable*

Cet axe sera analysé à travers les six groupes de questions suivantes:

- Rôle des États dans le développement des nouvelles technologies: Quelle est l'avancée des systèmes nationaux et régionaux de régulation indépendants? Quelles sont les mesures incitatives au développement des infrastructures développées au sein des pays de la Francophonie? Quel est le rôle de la recherche appliquée dans l'adaptation des technologies du Nord aux situations des pays les moins avancés? Comment attirer la communauté internationale à collaborer sur le plan technique et sur le plan financier en vue de donner aux pays les moins avancés la possibilité de créer leur propre infrastructure TIC? Comment faire des recherches sur les TIC en tirant parti des diasporas? Comment construire un système d'incitation fiscale en faveur des nouvelles entreprises TIC? Comment assurer aux femmes l'égalité de chances dans l'obtention d'une formation aux TIC? Comment la société de l'information s'intégrera-t-elle dans les milieux les plus défavorisés? Quel est le rôle du secteur privé dans le développement et la diffusion des TIC? Comment utiliser les médias locaux dans le programme de renforcement des capacités pour l'application des TIC? Quel est le rôle de la société civile, notamment les organisations non-gouvernementales, dans le renforcement des initiatives relevant les TIC?
- Impact des TIC sur les systèmes éducatifs: Comment améliorer le partage et le renforcement de la connaissance, particulièrement dans les domaines des TIC, pour le développement par la suppression des obstacles à l'accès équitable à l'éducation? Quel rôle les scientifiques, les universitaires et les établissements de recherche ont-ils à jouer dans le développement de la société de l'information? Comment encourager la promotion d'un accès universel et équitable aux connaissances scientifiques et à leur vulgarisation? Quelle est la place des TIC dans les programmes scolaires? Comment utiliser les TIC pour rendre l'enseignement plus accessible à tous niveaux, notamment en dehors des structures académiques, sur le lieu de travail ou au domicile privé? Comment promouvoir dans le domaine de l'enseignement des programmes, des contenus et des logiciels libres?
- Rôle du logiciel libre dans les processus de développement de la société de l'information au Sud: Quel est l'état des lieux sur l'usage des logiciels libres? Quel est le rôle des logiciels libres dans la réduction du fossé numérique? Comment procéder pour que la création, la diffusion et l'utilisation des logiciels libres puisse permettre de consolider l'alternative à une marchandisation des savoirs? Quelle est la stratégie de migration vers les logiciels libres?
- TIC et bonne gouvernance: Comment rendre accessibles les informations relevant du domaine public, tout en les protégeant contre toute utilisation abusive, de manière à concourir à la société de l'information? Comment faire pour que la société de l'information, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, respecte la paix et préserve les valeurs que sont la liberté d'opinion, de conscience et de religion, ainsi que d'autres valeurs fondamentales telles que la paix, la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le partage des responsabilités? Comment les TIC peuvent-elles servir à la création de nouveaux emplois et à l'amélioration de la compétitivité par l'intermédiaire du télétravail? Comment les TIC peuvent-elles contribuer à la diminution de l'exode des cerveaux des pays en développement? Comment les TIC peuvent servir à la mise en relation des demandeurs d'emplois et des employeurs? Comment favoriser des investissements dans les communications numériques rurales par des dispositions juridiques attrayantes? Comment éviter les monopoles dans le secteur des TIC et rechercher la diversité des sources? Comment utiliser les TIC dans la gestion des ressources et des biens sur le triple plan financier, humain et public? Comment les TIC peuvent-elles apporter divers bienfaits aux consommateurs en élargissant le choix des fournisseurs? Comment utiliser les TIC pour assurer la connectivité? Comment assurer un accès universel et économique aux services de base?
- TIC et promotion de la diversité culturelle: La préservation du patrimoine culturel constitue une composante fondamentale de l'identité et de la compréhension de soi qui relie une communauté à son passé. Comment utiliser les TIC pour l'exploitation et la préservation des patrimoines culturels à destination des générations futures, par le biais de la numérisation?
- Systèmes d'information et développement durable: Quels types de systèmes d'information peuvent favoriser le développement durable?

◆ *Cinquième axe : Démocratie, État de droit et bonne gouvernance*

Lorsqu'on examine les concepts de développement durable et de démocratie, la difficulté ne réside pas dans la valeur

des objectifs visés pris en eux-mêmes. Nul ne saurait mettre en cause leur importance respective et les objectifs qui en découlent. Le problème porterait davantage sur celui de leurs rapports réciproques: en quoi et dans quelle mesure l'interaction développement durable/démocratie doit-elle constituer l'un des fondements des projets nationaux? Dans quelle mesure cette interdépendance permet-elle à la communauté francophone, pensée à travers toute sa diversité, de définir des actions internationales cohérentes? Dans quelle mesure et comment la coordination de ces objectifs peut-elle être assurée au sein de la Francophonie?

La recherche de réponses à ces questions, qui ne sont pas simplement théoriques, requiert une réflexion analytique autour des trois thèmes ci-après:

- Gouvernance et conditionnalité démocratique au service du développement: Quels sont les contenus donnés à la gouvernance (bonne gouvernance, gouvernance démocratique, gouvernance partagée, etc.)? Quels impacts et conséquences effectives sont-ils attendus sur les modes de gestion des affaires publiques, sur la pérennité des systèmes juridiques des pays concernés, sur les processus de démocratisation? Quels sont les modalités de sa mise en œuvre, notamment par les institutions internationales et les bailleurs de fonds? Dans quelle mesure et à quelles conditions la démocratie est-elle un facteur de (bonne) gouvernance?
- Développement durable et la démocratie à l'épreuve des urnes: Quel est l'état des lieux dans les pays de l'espace francophone? Le droit en vigueur, dans ces pays, obéit-il réellement aux exigences du suffrage universel et de la démocratie? Permet-il l'exercice effectif du droit de vote par les personnes habilitées à le faire? La sincérité du vote des électeurs est-elle totalement garantie? Le mode de scrutin retenu et le découpage des circonscriptions électorales assurent-ils une représentation équitable des forces politiques en présence? Les conditions d'organisation du scrutin garantissent-elles la fiabilité des résultats du vote? Existe-t-il des voies de recours en cas de contestation? Le juge des élections est-il aisément accessible et son impartialité garantie? Comment la démocratie par les urnes contribuerait-elle au développement durable?
- Les droits à la paix et à la solidarité et le développement durable: Connus également sous l'appellation de droits de la troisième génération, les droits de solidarité sont aussi importants que les droits civils et politiques ou les droits économiques, sociaux et culturels; ils vont du droit à l'autodétermination au droit à un environnement sain, en passant par le droit au développement et le droit à la paix. De nos jours, la majorité des peuples francophones du Sud, ayant déjà acquis leur indépendance ou leur autonomie, restent toujours confrontés au problème de la libre disposition de leurs richesses. Dans ces conditions, que faut-il faire pour que la Francophonie devienne un instrument de libération totale des peuples, capable de leur assurer non seulement la libre et entière disposition des richesses nationales, mais encore une égale jouissance du patrimoine commun de l'humanité? En d'autres termes, quelles stratégies imaginer pour faire du droit au développement une réalité dans l'espace francophone? Comment la francophonie peut-elle œuvrer à la résolution des multiples conflits qui déchirent les États membres et aider, par conséquent, les peuples à jouir de leur droit à la paix? Quels sont les aspects juridiques des processus de migration des systèmes propriétaires vers les systèmes libres? Quels principes, processus ou procédures mettre en œuvre pour que ce développement s'inscrive dans la problématique du développement durable et de la saine gestion des ressources?

4. Programme préliminaire

Le colloque sera organisé selon le programme suivant:

- 1^{er} jour: Séance d'ouverture officielle;
Première session plénière animée par des personnalités scientifiques et /ou politiques;
- 2^e et 3^e jour: Cinq sessions parallèles autour des cinq axes du colloque;
- 4^e jour: Deuxième session plénière: table ronde sur le financement ;
Synthèse et recommandations;
Adoption du plan d'action sur le développement durable.

5. Langue officielle

La langue officielle du colloque est le français.

6. Présentation des communications

Les personnes désirant présenter des communications sur l'un des axes du colloque doivent remplir la fiche d'inscription ci-jointe. Elles doivent en outre préciser les points suivants:

- Intitulé de la thématique dans lequel s'inscrit la communication;
- Titre et résumé de la communication;
- Modalité de présentation de la communication (oral, affiche).

Les résumés des communications ne doivent pas dépasser 300 mots ; ils devront être dactylographiés, sous Word (version 6.0 ou supérieure), en police Times New Roman 12, avec un simple interligne, dans un format A4. Ils peuvent être envoyés par courrier électronique à l'adresse électronique indiquée ci-dessous ou bien par voie postale (dans ce dernier cas, le texte doit aussi être envoyé sur un support électronique).

7. Calendrier

La date limite pour l'envoi des résumés est fixée au 15 février 2004. Le secrétariat du colloque enverra un accusé de réception à toute personne ayant fait une proposition de communication. Cette information sera, en outre, disponible sur le site du colloque:

<http://www.francophonie-durable.org>

Le Comité scientifique informera tous les auteurs des résultats de la sélection des articles retenus au programme du colloque au plus tard le 15 mars 2004. Le texte intégral des communications retenues doit parvenir au secrétariat du colloque, selon les mêmes modalités que pour l'envoi du résumé, au plus tard le 1^{er} mai 2004.

8. Comité scientifique

Président: Abdelhafid DEBBARH, Président du Conseil scientifique de l'AUF, École nationale d'Agriculture de Meknès, Maroc

Membres:

Représentants de l'Agence universitaire de la Francophonie

Michel DRON, Université Paris XI, France

Jean-Michel HOERNER, Université de Perpignan, France

Pierre LEMIEUX, Conférence internationale des facultés de droit ayant en commun l'usage du français, Canada

Lucile RABEARIMANANA, Université d'Antananarivo, Madagascar

Jacques ROLAND, Université Henri Poincaré - Nancy I, France

Daniela ROVENTA-FRUMUSANI, Université de Bucarest, Roumanie

Ndiawar SARR, Université Gaston Berger, Sénégal

Daniel SCHULTHESS, Université de Neuchâtel, Suisse

Oumar SOCK, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Dumitru TOPAN, Université de Craiova, Roumanie

Alfred TRAORE, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Représentants de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

EI Habib BENESSAHRAOUI, Institut de l'Énergie et de l'Environnement, Canada-Québec

Hamadi BEN JABALLAH, Université de Tunis, Tunisie

Christian BRODHAG, École nationale supérieure des Mines de Saint-Etienne, France

Représentants de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (suite)

Abdoulaye DIARRA, Cour constitutionnelle du Mali

Paule IAPPINI, France

Raymond RENARD, Université de Mons-Hainaut, Belgique

Emmanuel TONYE, École nationale supérieure polytechnique, Yaoundé, Cameroun

Organisme associé

Michel GRIFON, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), France

9. Inscription

L'inscription au colloque est obligatoire (fiche d'inscription à remplir) et gratuite pour tous les participants qui seront retenus par le Comité scientifique pour présenter une communication. Une prise en charge des frais de déplacement pourra être envisagée.

10. Organisation

L'organisation matérielle du colloque est confiée aux autorités burkinabé, en liaison avec la représentation locale de l'Agence universitaire de la Francophonie.

En outre, un comité d'organisation supervise la préparation du colloque. Il est composé de :

Jean-Pierre ASSELIN de BEAUVILLE, Vice-Recteur aux programmes à l'Agence universitaire de la Francophonie ;

EI Habib BENESSAHRAOUI, Directeur exécutif de l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie ;

Abdelhafid DEBBARH, Directeur de l'École nationale d'Agriculture de Meknès et Président du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie ;

Joseph PARE, Président de l'Université de Ouagadougou.

11. Secrétariat du colloque

Tous les renseignements concernant le colloque (inscription, communication, programme, etc.) peuvent être obtenus en contactant le secrétariat du colloque à l'adresse suivante :

B.P. 400 Succursale Côte-des-Neiges

Montréal (Québec) H3S 2S7

Canada

Téléphone: +1 (514) 343-6630 # 1622

Télécopieur: +1 (514) 343-5783

Courriel: info@francophonie-durable.org

<http://www.francophonie-durable.org>

Les informations sur le colloque seront également disponibles sur le site :

<http://www.mediaterre.org>